



RÉSERVER UN TERRAIN À L'ATN

Les membres de l'ATN à jour de leur cotisation peuvent accéder à la réservation :

- Sur les terrains du site Jatte depuis le site internet du club www.tennis-neuilly.fr ou depuis l'application C'Tennis de l'ATN
- Sur les terrains gérés par la ville (Roche, Nortier, Arche et Koenig) depuis le [site Pass'Sport](#) de la ville : en y téléversant leur facture de membre de l'ATN, ils bénéficient de 24 crédits gratuits. Les règles spécifiques de réservation y sont précisées.

L'identifiant et le mot de passe sont personnels et confidentiels.

RÈGLES DE RÉSERVATION SUR LE SITE JATTE

- **Les réservations sont possibles au maximum 5 jours à l'avance, à 00h00.** Par exemple, pour réserver un terrain samedi je peux réserver à partir de mardi 00h00.
- **Il est possible d'avoir jusqu'à 3 réservations simultanées :**
 - Deux réservations par jour sont possibles du lundi au vendredi (une pour les jeunes de 18 ans et moins), une seule le samedi et une seule le dimanche
 - 2 réservations au maximum peuvent être effectuées sur des heures pleines (semaine de 17h à 21h, week-end, jours fériés)
- **Temps de jeu :** il est d'une heure pour les simples et de 2 heures pour les doubles
- **Différents types de réservation :**
 - Réservation classique : je connais mon partenaire (simple) ou mes partenaires (double) lorsque je réserve. J'indique son nom / leurs noms au moment de la réservation.
 - Réservation incomplète : je m'inscris seul et je compléterai moi-même la réservation dès que j'aurai trouvé mon partenaire. Attention : toute réservation incomplète s'annulera automatiquement 48 heures avant l'heure de jeu choisie.
 - Réservation en recherche de partenaire : je m'inscris seul. Un autre membre du club pourra compléter ma réservation, que je validerai si j'accepte sa proposition. Attention : toute réservation incomplète s'annulera automatiquement 48 heures avant l'heure de jeu choisie.
 - Réservation avec un invité : elle est possible gratuitement sur les terrains gérés par la ville (voir plateforme Pass'Sport). Elle est également possible, pour un coût de 10 € par invitation, sur les terrains 6 et 7 du site Jatte (achat avant le jeu, au club ou sur son espace adhérent).
 - Réservation avec équipement MOJJO : permet un enregistrement vidéo de sa partie, l'obtention de statistiques, et bien plus encore. Sur les terrains 3, 4 et 5 de la Jatte.
- **Règles particulières pour les jeunes :**
 - Les jeunes de 3 à 7 ans peuvent réserver uniquement sur les courts 1, 6 et 7 du site Jatte. Leurs réservations sont autorisées au plus tard sur le créneau de 18h à 19h.
 - Les jeunes de 8 à 11 ans peuvent réserver sur tous les terrains sauf Jatte 2 et 3 le week-end.

RÈGLES CITOYENNES

- Les personnes présentes sur le court doivent être celles ayant réservé. Tout changement doit être notifié avant le jeu sur le tableau de réservation.
- Toute réservation ne pouvant être honorée doit être annulée impérativement le plus tôt possible afin d'en faire profiter d'autres adhérents. L'annulation doit rester exceptionnelle.
- En cas de retard de 10 minutes, le court est réputé libre et peut être occupé par d'autres joueurs du club.
- Chaque joueur, membre du club ou invité, s'engage à respecter le [règlement intérieur du club](#).
- Le non-respect des règles citoyennes entraînera la suspension des droits de réservation.